



Conseil communal de la Ville de Pully  
Le bureau

# Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 2 avril 2025

sous la Présidence de Monsieur Frédéric BRÜNDLER, Président

## Préavis 06-2025 Acquisition et installation d'affichages numériques frontaux (ANF) pour les classes primaires des bâtiments scolaires de Pully

Crédit demandé CHF 400'000.00

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 06-2025 du 26 février 2025,  
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,  
vu le préavis de la Commission des finances,  
vu l'amendement de Mme Nathalie Bernheim et M. André Stehlin de supprimer CHF 35'400.00 du montant total, pour 6 installations en réserve,

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 364'600.00 TTC, destiné à financer l'acquisition et l'installation d'affichages numériques frontaux (ANF) pour l'ensemble des classes primaires des bâtiments scolaires de Pully, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
2. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 5 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Frédéric BRÜNDLER



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 2 avril 2025